

212 - JUDET - 08042019 - 20H12

Sujet: [INTERNET] Enquête publique projet éolien LES AILES DU PUY DU RIO

De : Francois Judet <fjudet@gmail.com>

Date : Mon, 8 Apr 2019 20:12:23 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Le patrimoine de cette région est sa beauté, sa tranquillité, et son intégrité. Tout ce qui viendrait dégrader ce patrimoine en altérerait les atouts. Dans un monde de plus en plus concentré dans les villes, la valeur de ce monde rural authentique et paisible n'en prend que plus de valeur. Ceci est vrai en terme de paysage, de préservation et d'intégrité de la nature et par conséquent d'attrait touristique.

Un projet éolien serait destructeur de ce patrimoine.

Premièrement d'un point de vue du paysage. L'installation d'éoliennes, en brisant la ligne d'horizon et l'apparente immobilité de la nature transforme ce havre exceptionnel et presque sacré en zone utilitaire. Ce besoin d'avoir l'impression d'être seul et tranquille, nécessaire pour se ressourcer, ne peut plus être comblé dans un paysage encombré. La saturation des villes gagne progressivement les endroits les plus reculés où tout un chacun peut s'échapper et laisser vagabonder son regard aux confins d'un paysage éternel et immuable. Les éoliennes détruisent cela.

Deuxièmement, comment préservons-nous la Nature et son intégrité ? La pollution générée tout au long du cycle de vie d'une éolienne : par la fabrication (métal, électronique), l'installation (transports de volumes considérables dans des endroits difficiles d'accès, très grande quantité de béton pour les fondations), la maintenance, la désinstallation et le recyclage(?) de l'éolienne. Toute cette activité est très consommatrice de matières premières et de CO2. Et outrage suprême, l'abandon dans les sols des tonnes de béton qui auront servi de fondation. Tout ça pour un rendement possible grâce à la subvention. Au bout, un compte de résultat désastreux pour les générations à venir. Une dette écologique accrue avec des sols encore plus dégradés qu'avec l'activité "normale" humaine. Il est urgent d'orienter les finances de façons plus intelligentes et responsables. Le site de l'EDF écrit sur cette page

(<https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/produire-de-l-electricite/le-fonctionnement-d-une-eolienne>) :

"Pour pouvoir démarrer, une éolienne nécessite une vitesse de vent minimale d'environ 15 km/h.

Pour des questions de sécurité, l'éolienne s'arrête automatiquement de fonctionner lorsque le vent dépasse 90 km/h."

Les statistiques de vent du Limousin (<https://www.historique-meteo.net/france/limousin/>) sont peu convaincantes puisqu'elles donnent une moyenne annuelle (entre 2009 et 2018) en générale inférieure à 15km/h avec une tendance baissière. Ce qui veut dire que l'éolienne ne fonctionnerait pas plus de la moitié du temps. Ce qui veut dire que l'investissement est fait à perte et compensé par le contribuable qui subventionne considérablement les entreprises de ce secteur (constructeurs, installateurs, exploitants).

Comme chacun sait, un investissement mal orienté est destructeur de potentiel d'avenir. Donc l'éolienne, non contente de détruire la Nature pour nos enfants, détruit aussi notre avenir économique.

Troisièmement, le tourisme et la population dépendent des deux premiers points. En ce qui concerne le tourisme, qui est une des rares ressources économiques de la région : que viendrait-on voir dans un endroit si reculé, désertique et mal desservi si ce n'est ce que ces inconvénients on permis d'épargner : la tranquillité, l'authenticité et la beauté de la Nature ? C'est le repos de l'esprit assuré pour les citoyens qui viennent de loin pour se ressourcer. Dans cette page (https://www.lepopulaire.fr/saint-sulpice-les-feuilles-87160/loisirs/les-elus-du-haut-limousin-misent-sur-le-tourisme-pour-developper-l-economie-locale_13520834/) il est dit : "Les élus du Haut Limousin misent sur le tourisme pour développer l'économie locale"
L'installation d'éoliennes difficilement justifiables ne ferait qu'enrayer ce projet salvateur pour nombre de villages désertifiés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

François JUDET